

Burundi : Armée et Police engagées dans la sécurisation des élections de 2015

Arrib News, 23/12/2014 © Xinhua A la veille de la célébration des fêtes de Noël et du Nouvel An et des élections de 2015, le directeur général de la police nationale, André Ndayambaje, et le chef de l'Etat-major général de la Force de Défense Nationale, le général major Prime Niyongabo, ont annoncé mardi dans un communiqué de presse qu'ils ont signé conjointement que les corps de défense et de sécurité sont engagés dans la sécurisation des élections de 2015. "Cette fin d'année 2014 coïncide avec le début du 3^e processus électoral et grâce à leur professionnalisme et loyauté, les corps de défense et de sécurité sont engagés dans la sécurisation de ce 3^e processus électoral", indique le communiqué conjoint.

Les deux personnalités font savoir à ce propos que ces mêmes corps de défense et de sécurité se démarquent fortement certaines personnes qui ont appelé les Burundais à la manifestation, à l'image de certains pays comme le Burkina Faso au cas où les différentes étapes du processus électoral ne se soldent pas comme elles le souhaitent. Elles rappellent que l'histoire du Burundi et celles des pays sont nettement différentes et condamnent fermement les déclarations subversives des uns et des autres qui visent à créer une psychose de peur et de panique au sein de la population, à raviver les antagonismes et oppositions au sein des groupes sociaux et à intimider les institutions du pays. Ces derniers temps, les leaders des partis politiques, les acteurs politiques de l'opposition et une partie de la société civile ne cessent de menacer qu'ils vont appeler leurs militants et sympathisants à descendre dans la rue pour réclamer la suppression du dernier processus d'enrôlement des électeurs de 2015, enrôlement qui a pris fin le 12 décembre dernier et qui a été caractérisé par des fraudes massives selon leurs dires. La Commission Nationale Electorale Indépendante (CENI) rejette ces accusations mais reconnaît qu'il y a eu quelques irrégularités qui n'entachent en rien le processus et a promis même de reprendre l'enrôlement si les électeurs n'ont pas pu se faire enrôler faute de cartes nationales d'identité. Le président de la CENI, Pierre Claver Ndayicariye, a indiqué que la proposition de l'opposition risque de retarder les élections alors que les institutions élues en 2010 doivent terminer leurs mandats en 2015. Les premières élections devront avoir lieu le 24 mai 2015, savoir les élections communales et législatives. Les deux dernières élections ont eu lieu respectivement en 2005 et en 2010.